



Une nouvelle année rotarienne démarre pour la nouvelle équipe de la commission environnement qui va fêter en septembre 2024 ses 3 ans.

Un grand merci à Maryvonne Jezequel pour son engagement rotarien à la tête de la commission Environnement entre juillet 2022 et juin 2024. Elle était aussi la rédactrice en chef de la Gazette.

Nous tenons également à remercier notre nouveau gouverneur Patrick Rolandin qui a porté le projet de création et de structuration de la commission Environnement au sein de notre District en 2021.

L'histoire continue de s'écrire et j'espère qu'ensemble nous pourrons aller plus loin dans le développement du 7^{ème} axe « l'environnement » qui devient prioritaire. Imaginons au sein de nos clubs de nouvelles actions pour protéger notre environnement.

Pour travailler sur ce thème qui nous tient à cœur pensez à créer une commission dans chaque club et nommer un responsable.

Nous dévoilons le thème de l'année 2024-2025 qui a été présenté lors de l'AFD du 13 avril à Vitry.

« L'eau est la source de la vie, mobilisons nous pour la soigner »

Nous proposons aux clubs d'adhérer à l'action pour l'eau douce « Adopter une rivière » partenariat du Rotary International avec les Nations Unies qui a été reconduit en février 2024 pour trois ans.



Ce partenariat s'appuie sur un programme pilote lancé en 2020 par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et le district 9212 (Érythrée, Éthiopie, Kenya et Soudan du Sud). Il réunit les solutions locales du Rotary et l'expertise technique du PNUE.

Des activités locales sont cruciales pour la protection de l'environnement à l'échelle mondiale, déclare Rafael Peralta, directeur régional et représentant du bureau du PNUE pour l'Amérique du Nord.

Des eaux contaminées peuvent causer des maladies et dégâts importants pour la communauté.

Et si votre club aussi adopte - pour protéger et restaurer - une rivière, un lac, un plan d'eau en 2024/2025 ?

En prenant soin de l'eau douce nous participons à la lutte contre les trois crises planétaires : le changement climatique, la perte de la biodiversité et la pollution.

Dans la prochaine Gazette vous trouverez quelques précisions et conseils pour adopter une rivière.

Votre responsable de la commission Environnement,

*Mariela REYES-VOIRGARD
mariela.voirgard@gmail.com
06 99 85 39 15*